EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Solaro
41 RUE STRADA DI U SULAGHJU
20240 SOLARO

Séance du 31 juillet 2026

Délibération : N° 2026-45

L'an deux mille vingt six le Vendredi 31 Juillet, à 18 heures , le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 41 RUE STRADA DI U SULAGHJU20240 SOLARO sous la présidence de Monsieur Guy MOULIN-PAOLI, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 27 juillet 2026

Nombre de conseillers :	
En exercice :	15
Présents :	11
Votants :	12

Présent(s) : MOULIN-PAOLI Guy, POLI Madeleine, ANDREANI Nicolas, NICOLAI Michèle, TOMASINI Lucien, PLA Rose, SECONDI Philippe, VIOLA-GRUNDRICH Jocelyne procuration de Gérard GRANDO-PAOLI, CASTAGNET Amandine, LUZI Frédéric, AUDRY Christine

Absent(s) : PORTA David, GRANDO-PAOLI Gérard procuration à Jocelyne VIOLA-GRUNDRICH, MANINO Alyson, AMIRAULT Erwan

Secrétaire de séance : Philippe SECONDI

Adhésion au service commun d'enlèvement véhicules hors d'usage (VHU) par la Communauté de Communes Fium'Orbu Castellu

DELIBERATION

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5211-4-2 ;
- VU le Code de l'environnement, notamment de l'article L541-1-1 ;
- VU l'arrêté préfectoral du 02 août 2021 modifiant les statuts de la Communauté de Communes Fium'Orbu Castellu ;
-Vu la délibération n° 6821 en date du 10 décembre 2021 du Conseil communautaire Fium'Orbu Castellu créant un service commun d'enlèvement des véhicules hors d'usage ;
- CONSIDERANT que la commune de SOLARO a exprimé le souhait de bénéficier de ce service commun pour assurer cette compétence ;
- CONSIDERANT que les véhicules hors d'usage peuvent être qualifiés d'épaves dans la mesure où ils sont privés de tous les éléments leur permettant de circuler par leurs moyens propres et sont insusceptibles de toute réparation.

DECISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-APPROUVE l'adhésion de la commune de SOLARO au service commun destiné à assurer le service d'enlèvement des Véhicules hors d'usage par la Communauté de Communes Fium'Orbu Castellu ;

REÇU EN PREFECTURE
le 06/08/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-02B-212002836-20260731-2026_58-DE

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service commun relatif à l'enlèvement des véhicules hors d'usage ci annexé avec la Communauté de Communes Fium'Orbu Castellu.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

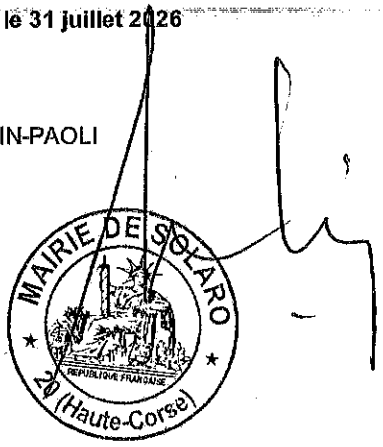
Émis et rendu exécutoire
le 05 août 2026
Reçu en Préfecture
le
Publié ou notifié
le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 31 juillet 2026

Le Maire

Guy MOULIN-PAOLI



REÇU EN PREFECTURE
le 06/08/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-02B-212002836-20260731-2026_58-DE